

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE DÉCEMBRE 2019 A SEPTEMBRE 2020

Étant donné le semi-confinement imposé par les autorités sanitaires de la Confédération, les activités de groupe du CENAC ont fortement ralenti depuis mars 2020 ; néanmoins certaines se sont poursuivies.

Le comité s'est réuni dix fois depuis l'Assemblée générale du 5 décembre 2019, sous la coprésidence de Michel Monod et d'Éric Voruz. Michel assure l'ordre du jour et la facilitation, Éric prend le PV de la réunion. En cas d'absence de l'un ou l'autre, Luc Recordon assure le remplacement. Marie Schaffer nous a rejoints. En remplacement d'un secrétariat, Jérémie assure les paiements et la gestion de l'informatique, Claudia gère les mails et le suivi des formations. Le comité leur accorde à titre d'encouragement 400 francs par mois. Nadia Bazarganpour a commencé à classer les documents. La comptabilité est tenue par Catherine qui a reçu également 400 francs par mois pour une réorganisation complète et mise à jour de la comptabilité. Le besoin d'une permanence au secrétariat pour le classement des documents, l'archivage, l'accueil, la lecture du courrier et le suivi administratif a amené le comité à confier, depuis août 2020, ces tâches à Catherine en plus de sa fonction de trésorière. Sa rétribution est augmentée à 1'300 francs par mois pour ce service. Avec Marie Schaffer elle assure le suivi des emprunts des livres de la bibliothèque. La gestion du fichier est assurée par Philippe Beck.

Subventions : le CENAC a adhéré à la Société vaudoise d'utilité publique pour bénéficier d'une subvention cantonale annuelle de l'ordre de 2'000 francs. Par ailleurs, CENAC est bénéficiaire d'une subvention de la Fondation pour le Progrès de l'homme de 10'000 euros par an ; nous espérons que cette subvention sera renouvelée pour trois années et portée à 25'000 euros pour payer un secrétariat à temps partiel.

Le groupe Bibliothèque, avec Luc Recordon, s'est réuni le 19 février 2020 pour une réorganisation. Michel Mégard souhaite se retirer de l'organisation tout en gardant la responsabilité de l'archivage et remettre la gestion du catalogue, les acquisitions et la gestion des prêts de livres. Le groupe est à la recherche de bénévoles pour ces tâches.

Le groupe Communication a connu quelques difficultés internes sur les options à prendre. Il a néanmoins produit quelques communiqués de presse et lettres de lecteurs, entre autres sur un éventuel referendum contre l'affaiblissement du service civil et la modification de la loi sur l'exportation d'armes aux pays en guerre.

Le groupe Formation s'est retrouvé pour la préparation de la formation à la gestion de la violence demandée par la Croix-Rouge genevoise et pour la formation à la gestion des conflits au Foyer Handicap à Renens avec la collaboration des formateurs de Formation. Une offre a été envoyée au ministère de la famille, à Tahiti (Polynésie française), par un sous-groupe (Mathieu de Prévile, Nadia Bazarganpour et Laure Faguet) pour une formation générale à la non-violence.

Le groupe formé autour de Luc Recordon s'est réuni pour présenter au Chancelier de l'État de Vaud un projet destiné aux Secrétaires généraux des départements cantonaux en vue de la définition d'une politique

cantonale de la non-violence. Philippe Beck a préparé un mémorandum qui devrait être présenté cet automne aux Secrétaires généraux. Un contact a eu lieu avec Madame Sabine Gigon, responsable des RH à l'Administration cantonale. Elle s'est dite intéressée par ces formations.

Cycles de conférences : Luc Recordon a coorganisé au premier trimestre 2020, au Centre culturel des Terreaux, un cycle de quatre conférences sur la violence, un nouveau cycle devrait suivre cet automne. Deux conférences ont eu lieu avant le confinement ; le programme est en cours de remaniement pour l'automne 2020 et le printemps 2021.

Autres actions : À la demande de Mme Jenny Heeb CENAC a adhéré au Conseil Suisse des Associations pour la paix (Friedensrat).

Jérémy Schaeli a pris contact avec l'association Chip'il pour promouvoir les jeux coopératifs.

CENAC a rejoint l'association des Amis pour la Non-violence AFC Umani, à Neuchâtel.

CENAC soutient Célia Grincourt à Paris pour son Podcast sur la Force de la Non-violence avec une contribution de 2'500 euros.

Nous sommes aussi en contact avec le MAN de Lyon et la revue Silence, à qui nous avons commandé 100 affiches sur les associations actives dans la non-violence.

Lausanne, le 30 août 2020

Le Comité